



15 JUIN - JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LA MALTRAITANCE DES PERSONNES ÂGÉES

LES PETITS FRÈRES DES PAUVRES CONTRIBUENT AUX ETATS GÉNÉRAUX DES MALTRAITANCES

Sous l'égide du Ministère des Solidarités, « les Etats Généraux des maltraitances »¹ visent à définir une stratégie nationale de lutte contre les maltraitances faites aux majeurs en situation de vulnérabilité. Témoins de situations parfois très complexes et douloureuses, les Petits Frères des Pauvres ont souhaité partager leur expérience, réflexions et propositions en contribuant activement à ces Etats Généraux. La journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées, le 15 juin, est l'occasion de rappeler l'ampleur encore mal évaluée du phénomène de maltraitance envers les personnes en situation de vulnérabilité.

Plus de 70 % des situations de maltraitances ont lieu à domicile

Et 66 % des auteurs présumés font partie de l'entourage proche² (famille, amis...). Des données essentielles qui viennent contredire les idées reçues qui assimilent à tort « Maltraitance » à « EHPAD ». Comme le précise Magali Assor, cheffe de projet Lutte contre les maltraitances et Démarche de réflexion éthique chez les Petits Frères des Pauvres : « Les maltraitances en Ehpad ont toujours été plus médiatisées et elles font aujourd'hui l'objet de plus de plus de signalements mais celles qui ont lieu au domicile sont encore trop peu visibles. On ne mesure pas leur ampleur. Dans ces situations, rien n'est simple : ni l'origine des maltraitances ni les conditions possibles pour les faire cesser mais il est indispensable de faire baisser le seuil d'acceptation de ces violences ou de ces négligences faites aux aînés en situation de vulnérabilité. »

Les bénévoles des Petits Frères des Pauvres sont confrontés à des situations de maltraitances

En accompagnant des milliers de personnes âgées en situation de grande vulnérabilité, les bénévoles des Petits Frères des Pauvres sont témoins de situations complexes. Enoncer que ce qui se passe doit cesser, c'est aider les personnes à prendre conscience qu'elles sont victimes et qu'ensemble des voies d'amélioration peuvent être recherchées. Dans ces situations, les bénévoles restent présents pendant toute cette épreuve et proposent des activités qui sont des bulles d'oxygène pour redonner de la force. Ils jouent un rôle essentiel et répondent à un fort besoin de parole, par une écoute sans jugement.

Les Petits Frères des Pauvres contribuent activement aux Etats généraux des maltraitances

Forte de l'expertise acquise depuis 2007 au sein de sa cellule interne d'appui conseil en cas de suspicion de maltraitance, l'Association souhaite partager les enseignements tirés des situations difficiles dont les bénévoles sont témoins. Pour porter cette voix et ce vécu des personnes ayant des difficultés à faire cesser les abus dont elles sont victimes, elle rejoint plusieurs groupes de travail pilotés par la Haute Autorité de Santé sur les maltraitances intrafamiliales d'une part, en établissements d'autre part. L'association a pu également formuler des propositions au sein du groupe de travail « Repérage précoce et orientation des personnes victimes de maltraitance à domicile et en ville » et adresser une contribution plus globale qui répond aux 10 questions posées par le Ministère des Solidarités sur le sujet. Les Petits Frères des Pauvres seront attentifs à ce que leurs contribution et propositions soient prises en compte dans la stratégie décidée par les pouvoirs publics.

La lutte contre les maltraitances passe par une meilleure compréhension collective du phénomène et une coordination plus efficiente des acteurs du social, de la police, de la justice et des réseaux associatifs pour améliorer le quotidien de la personne victime.

¹ Mars à juillet 2023

² Source : Fédération 3977